



## Objectifs de la formation

Mieux connaître le fonctionnement coordonné entre la commune (ou l'intercommunalité) et le domaine scolaire

**Vendredi 17 mars 2023**

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes  
Salle du CA

Durée : **4 heures**

De 8h30 à 12h30

### Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

**Intervenant : Claude REY**  
Directeur de l'Union des Maires

>> **S'inscrire via l'UDM24**  
Financement par la commune

Ou bien

>> **Utiliser votre DIF élu**  
Financement par la CDC

## Programme

- **L'École primaire publique**
  - Compétence communale partagée avec l'État
  - Les dépenses scolaires – rôle de la commune
  - La Sécurité et la surveillance des élèves
  - Le Conseil d'école
- **L'Inscription à l'école publique**
  - L'Instruction, obligatoire
  - Les conditions de l'inscription
  - L'inscription hors de la commune de résidence
  - Le contrôle de l'obligation scolaire
- **Le temps scolaire et le Périscolaire**
  - La semaine scolaire
  - L'organisation de l'accueil périscolaire
  - Le financement de l'accueil périscolaire
- **La Restauration scolaire**
- **Les Transports scolaires**
- **L'Enseignement privé dans le premier degré**